|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
|  | Nations Unies | ECE/TRANS/2023/27 | |
| _unlogo | **Conseil économique et social** | | Distr. générale  8 décembre 2022  Français  Original : anglais |

**Commission économique pour l’Europe**

Comité des transports intérieurs

**Quatre-vingt-cinquième session**

Genève, 21-24 février 2023

Point 7 n) de l’ordre du jour provisoire

**Questions stratégiques de nature horizontale et transversale ou d’ordre réglementaire : Envoyé spécial du Secrétaire général   
pour la sécurité routière**

Activités de l’Envoyé spécial du Secrétaire général de l’Organisation des Nations Unies pour la sécurité routière

Note du secrétariat de l’Envoyé spécial

|  |
| --- |
| *Résumé* |
| Les morts et les blessés de la route constituent un défi pour le développement mondial. Chaque année, 1,3 million de personnes sont tuées sur les routes, ce qui fait des accidents la huitième cause de mortalité dans le monde. Plus important encore, ils sont la première cause de décès parmi les jeunes âgés de 5 à 29 ans. Près de 90 % des décès dus aux accidents de la route se produisent dans les pays à revenu faible et intermédiaire. |
| Au-delà des souffrances humaines que cela entraîne, les décès et les blessures dus aux accidents de la route entraînent des pertes économiques importantes pour les individus et les sociétés. Ces coûts représentent entre 3 % et 5 % du produit intérieur brut annuel de nombreux pays et contribuent à enfoncer des millions de personnes dans la pauvreté, ce qui constitue une charge estimée à 1 850 milliards d’euros pour l’économie mondiale chaque année. |
| L’Organisation des Nations Unies a beaucoup investi pour remédier au problème de la sécurité routière à l’échelle mondiale. En 2015, afin de galvaniser les actions intersectorielles et mieux mettre en évidence l’importance des questions de sécurité routière, le Secrétaire général de l’ONU a nommé Jean Todt Envoyé spécial pour la sécurité routière. En 2018, l’Envoyé spécial a lancé, en partenariat avec 14 organisations du système des Nations Unies, le Fonds des Nations Unies pour la sécurité routière. |
| À la suite de la Décennie d’action pour la sécurité routière (2011-2020), l’Assemblée générale des Nations Unies a adopté en août 2020 une résolution intitulée « Amélioration de la sécurité routière mondiale », dans laquelle elle a de nouveau confirmé sa volonté de réduire de moitié le nombre de décès et de blessures dus aux accidents de la route dans le monde et de permettre à tous d’accéder à des systèmes de transport sûrs, abordables, accessibles et durables à l’horizon 2030. |
| En juillet 2022, des représentants des États Membres, du secteur privé et des ONG se sont réunis à New York, lors de l’Assemblée générale des Nations Unies, pour la toute première Réunion de haut niveau pour l’amélioration de la sécurité routière mondiale, adoptant à l’unanimité la Déclaration politique de la Réunion de haut niveau pour l’amélioration de la sécurité routière mondiale. |
| Le présent document énumère les activités menées par l’Envoyé spécial entre janvier et octobre 2022 en vue d’atteindre les quatre grands objectifs de son mandat. |
| Le Comité est invité à **prendre note** de ce rapport et à **appuyer** la poursuite des importants travaux de l’Envoyé spécial et le maintien de la dynamique qu’il a insufflée en faveur de l’amélioration de la sécurité routière. |
|  |

I. Cadre général

1. Les graves incidences que les accidents de la route ont sur le bien-être et la santé de tous et les conséquences économiques exorbitantes qu’ils entraînent pour les collectivités, en particulier dans les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire, ont incité le Secrétaire général de l’ONU à nommer Jean Todt, le 29 avril 2015, Envoyé spécial pour la sécurité routière, le secrétariat de ses activités étant assuré par la Commission économique pour l’Europe (CEE). Le mandat de l’Envoyé spécial a été prorogé par le Secrétaire général actuel, Antonio Guterres, peu après sa prise de fonctions.

2. La situation préoccupante de la sécurité routière ayant des incidences sur le programme de développement, des cibles se rapportant expressément à la sécurité routière ont été intégrées aux objectifs de développement durable en septembre 2015. La cible 3.6 consiste à diminuer de moitié à l’échelle mondiale le nombre de décès et de blessures dus à des accidents de la route, et la cible 11.2, à assurer l’accès de tous à des systèmes de transport sûrs, accessibles et viables, à un coût abordable, d’ici à 2030.

3. En août 2020, les États Membres se sont à nouveau engagés à prendre d’urgence des mesures en faveur de la sécurité routière en adoptant la dernière résolution de l’Assemblée générale sur l’amélioration de la sécurité routière mondiale (A/RES/74/299). L’Assemblée générale y proclame la deuxième Décennie d’action pour la sécurité routière, dont le nouvel objectif est de réduire de moitié le nombre de morts et de blessés sur les routes au plus tard en 2030. Dans cette résolution, les États Membres sont notamment invités à soutenir davantage le Fonds des Nations Unies pour la sécurité routière. Il y est aussi demandé au Secrétaire général d’envisager de maintenir la fonction d’Envoyé spécial pour la sécurité routière jusqu’en 2030, et l’importance du rôle que jouent les instruments juridiques des Nations Unies relatifs à la sécurité routière y est réaffirmé. Il y est également demandé à l’Organisation mondiale de la Santé (OMS) et aux commissions régionales de l’ONU de collaborer avec les parties prenantes à l’élaboration d’un plan pour la deuxième Décennie d’action. Plus important encore, l’Assemblée générale invite les États Membres à investir dans la sécurité routière à tous les niveaux, notamment en consacrant des enveloppes budgétaires suffisantes à l’amélioration des institutions et des infrastructures s’y rapportant.

4. En juillet 2021, les États Membres ont adopté la résolution A/RES/75/308 sur la portée, les modalités, le format et l’organisation de la Réunion de haut niveau pour l’amélioration de la sécurité routière dans le monde. L’objectif en est de combler les lacunes et de relever les défis, de mobiliser les dirigeants politiques, de promouvoir la collaboration multisectorielle et multipartite et d’évaluer les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de développement durable relatifs à la sécurité routière.

5. En décembre 2021, une réunion préparatoire de haut niveau organisée par le Président de l’Assemblée générale des Nations Unies a été consacrée au financement national et international en matière de sécurité routière.

6. En juin et juillet 2022, le Président de l’Assemblée générale des Nations Unies a organisé la Réunion de haut niveau intitulée « La sécurité routière à l’horizon 2030 : Pour une décennie d’action et de résultats ». À cette occasion se sont réunis des responsables des secteurs public et privé, qui se sont engagés à respecter le plan mondial pour la Décennie d’action pour la sécurité routière et ont adopté la nouvelle déclaration politique visant à garantir la réalisation des objectifs de développement durable liés à la sécurité routière.

7. À ce jour, l’Envoyé spécial s’est rendu dans 92 États Membres, où il s’est entretenu avec 28 chefs d’État et plus de 220 ministres.

8. Le présent rapport de l’Envoyé spécial énumère les activités réalisées depuis son précédent rapport (ECE/TRANS/2022/24) en vue d’atteindre les quatre grands objectifs de son mandat (voir annexe).

II. Résumé et temps forts des activités menées parl’Envoyé spécial

A. Promotion d’un partenariat mondial à l’appui de la conception   
et de la réalisation de stratégies et d’activités destinées à améliorer   
la sécurité routière

9. Cet objectif a été l’une des priorités de l’Envoyé spécial, qui s’est attaché à l’atteindre, concrètement, en tenant plus de 280 réunions et consultations et en prenant part à diverses initiatives de sensibilisation, dont celles qui sont exposées ci-après.

1. Financement de la sécurité routière

10. Dans le but de comprendre et d’augmenter les investissements nationaux en matière de sécurité routière, l’Envoyé spécial a encouragé, en octobre 2021, au moyen d’une correspondance officielle adressée aux ministères des finances, les États Membres de l’ONU à faire connaître l’ampleur des investissements en matière de sécurité routière dans leurs budgets gouvernementaux. Trente pays ont répondu, dont 11 étaient des États membres de la CEE. D’après les réponses reçues à ce jour, la plupart des pays ont consacré moins de 1 % de leur PIB national aux investissements dans la sécurité routière, certains pays signalant une tendance à la baisse des dépenses dans les initiatives en matière de sécurité routière en 2019 et 2020. L’Envoyé spécial, en partenariat avec les parties prenantes, y compris le Fonds des Nations Unies pour la sécurité routière et le Fonds mondial pour la sécurité routière de la Banque mondiale, continue de mener des activités de suivi pour plaider en faveur d’un accroissement de l’engagement des ministres des finances sur cette question.

11. L’Envoyé spécial a continué à diriger les efforts de collecte de fonds pour le Fonds des Nations Unies pour la sécurité routière et à assumer son rôle de membre du Conseil consultatif du Fonds, ainsi que celui de président par intérim dudit Conseil consultatif. L’Envoyé spécial a accru la visibilité du Fonds lors d’activités, de réunions et de missions, ainsi que lors de manifestations organisées par le réseau mondial des Amis de l’Envoyé spécial. En partie grâce au plaidoyer direct de l’Envoyé spécial, 16 partenaires, dont des États Membres et des entreprises du secteur privé, ont promis plus de 15 millions de dollars entre 2022 et 2025, lors de la session plénière de la Réunion de haut niveau et de la conférence parallèle d’annonce de contributions au Fonds des Nations Unies pour la sécurité routière.

12. En juillet 2022, l’Envoyé spécial a appuyé l’achèvement de l’un des premiers projets financé par le Fonds des Nations Unies pour la sécurité routière menés à bonne fin, intitulé « Renforcement de la sûreté de conception de la voirie en Éthiopie », mis en œuvre par ONU‑Habitat. L’atelier de clôture a présenté deux plateformes en ligne destinées à la participation inclusive des particuliers, élaborées par l’Institute for Transportation and Development Policy et le Bureau des transports d’Addis-Abeba, qui faisaient partie des résultats prévus du projet.

2. Réseau mondial des Amis de l’Envoyé spécial pour la sécurité routière

13. Depuis 2019, l’Envoyé spécial a inspiré des échanges réguliers et des initiatives pour promouvoir la sécurité routière au sein de l’ONU et de la communauté diplomatique, avec la création du premier réseau des Amis de la sécurité routière, à Genève, par l’Envoyé spécial et la délégation de l’Union européenne. Ce réseau a ensuite été étendu à New York, Washington, Bruxelles et Bangkok. À l’occasion de la deuxième Décennie d’action pour la sécurité routière (2021-2030) et du renouvellement de l’engagement de la communauté internationale, le réseau des Amis de la sécurité routière a lancé un appel retentissant à la croissance et à l’action. En 2022, l’Envoyé spécial a créé un réseau mondial d’Amis de l’Envoyé spécial, qui s’appuiera sur les centres diplomatiques pour créer un réseau d’Amis.

14. Les participants au réseau d’Amis promouvront un renforcement de l’engagement et de la coopération en faveur de la sécurité routière dans leurs pays, entreprises et institutions, y compris au niveau local, ainsi que parmi les diplomates et les représentants de la société civile. Les Amis seront également appuyés par des champions de la sécurité routière dans les sphères publiques avec des célébrités du monde entier. Les Amis uniront leurs forces pour souligner l’urgence de réduire le nombre de décès et de blessures graves sur les routes partout dans le monde.

15. Les centres locaux contribueront à un groupe d’Amis mondial rassemblant les intérêts et les compétences pour faire progresser la réalisation des objectifs mondiaux. Ces centres, dirigés par la communauté diplomatique, comprennent actuellement Genève, New York, Washington, Bruxelles et Bangkok, comme mentionné ci-dessus.

16. En avril 2022, l’Ambassadrice de l’Union européenne Lotte Knudson a organisé à Genève une manifestation pour les Amis de l’Envoyé spécial, qui a rassemblé des participants de pays développés et moins développés. Lors de cette manifestation, l’Envoyé spécial a rappelé aux délégations que la sécurité routière était un droit humain et qu’investir dans une mobilité sûre permettait aussi de remédier à d’autres problèmes importants tels que les changements climatiques, les transports durables et l’accès à l’éducation et à l’emploi. L’Envoyé spécial a encouragé l’adhésion aux conventions des Nations Unies relatifs à la sécurité routière, le soutien au Fonds des Nations Unies pour la sécurité routière et la participation à la Réunion de haut niveau des Nations Unies pour la sécurité routière.

17. En juin 2022, l’Ambassadeur d’Italie Francesco Genuardi a organisé une manifestation à Bruxelles pour lancer le centre des Amis de la sécurité routière de Bruxelles, avec des représentants de la Commission européenne, du secteur privé local et des organisations internationales. En marge de la quinzième édition des Journées européennes du développement « Global Gateway: building sustainable partnerships for a connected world » (Le Portail mondial : bâtir des partenariats durables pour un monde connecté), l’Envoyé spécial a souligné le rôle de l’Union européenne et a plaidé pour que la sécurité routière soit une priorité de l’aide au développement.

18. En marge de la Réunion de haut niveau des Nations Unies pour la sécurité routière, en juin et juillet 2022, les Ambassadeurs d’Italie Mariangela Zappia et Maurizio Massari respectivement à Washington et à New York, ont organisé des manifestations à l’intention des hauts responsables de l’ONU, de la communauté diplomatique et de représentants des secteurs privé et public. L’Envoyé spécial y a rappelé l’importance de la Réunion de haut niveau des Nations Unies pour la sécurité routière, a préconisé un renforcement de l’appui au Fonds des Nations Unies pour la sécurité routière et a recommandé une augmentation de l’aide internationale au développement en faveur de la sécurité routière.

19. En novembre 2022, l’Ambassadeur de Thaïlande Suphatra Srimaitreephithak a organisé une manifestation à Genève afin de préparer les missions de l’Envoyé spécial en Asie du Sud-Est, prévues plus tard dans le mois. Des représentants permanents de la région et d’ailleurs ont participé à cette manifestation, qui était axée autour de la question de la sécurité routière.

20. En novembre 2022, l’Ambassadeur de France en Thaïlande, Thierry Mathou, a organisé une manifestation à Bangkok dans le cadre de la mission de l’Envoyé spécial dans le pays et dans la région. Des hauts fonctionnaires du Gouvernement national et des autorités locales étaient présents. À cette occasion, l’Envoyé spécial a réaffirmé qu’il était urgent de prendre des mesures déterminées et concertées pour s’attaquer au problème, et a invité à appuyer le réseau des Amis de la sécurité routière dans la région.

3. Sixième réunion du partenariat des Nations Unies pour la sécurité routière

21. Après les cinq précédentes réunions organisées à l’échelle des Nations Unies par l’Envoyé spécial, celui-ci a tenu la sixième réunion du partenariat pour la sécurité routière le 5 décembre 2022. Les réunions annuelles du partenariat visent à renforcer les activités de coordination stratégique des Nations Unies en matière de sécurité routière. Des représentants de haut niveau de plus de 25 organisations et départements des Nations Unies y ont participé.

22. Les principaux sujets abordés lors de la réunion comprenaient les résultats de la Réunion de haut niveau, les liens entre la sécurité routière et les questions de genre, le climat, les villes et la jeunesse, ainsi que les tendances et initiatives régionales, le financement de la sécurité routière et la stratégie internationale de l’ONU en matière de sécurité routière.

B. Promotion de la sécurité routière auprès des gouvernements,   
de la société civile et du secteur privé, en particulier   
dans les pays où le nombre de décès et de blessures dus   
à des accidents de la route est élevé

1. Activités au niveau national visant à renforcer l’attention accordée à la sécurité routière par les gouvernements et les autres parties prenantes

23. En 2022, l’Envoyé spécial s’est rendu dans 21 pays, dont huit États membres de la CEE. L’Envoyé spécial rencontre régulièrement des hauts responsables gouvernementaux de pays affichant un bilan insatisfaisant en matière de sécurité routière, qui sont pour la plupart des pays à faible revenu ou à revenu intermédiaire. Depuis 2015, l’Envoyé spécial s’est entretenu avec des responsables gouvernementaux et des parties prenantes dans 92 pays : 20 pays d’Asie, d’Eurasie et d’Océanie, 16 pays d’Afrique, 9 pays du Moyen-Orient, 26 pays d’Europe et d’Amérique du Nord, et 21 pays d’Amérique latine et des Caraïbes. Au cours de ses échanges axés sur la situation en matière de sécurité routière dans chaque pays, il a préconisé l’adhésion aux conventions des Nations Unies relatives à la sécurité routière ainsi que leur mise en œuvre. L’Envoyé spécial continue, dans ses réunions bilatérales, à promouvoir ces conventions et à souligner l’importance d’une gouvernance forte ainsi que la nécessité de mettre en place des systèmes complets de sécurité routière au niveau national, et il fait passer des messages en ce sens dans les discours qu’il prononce au cours de conférences.

2. Campagne mondiale de sensibilisation à la sécurité routière

24. L’Envoyé spécial a lancé, en partenariat avec la société internationale d’affichage JCDecaux, une campagne mondiale visant à sensibiliser le public du monde entier aux questions de sécurité routière. La campagne, qui a été lancée à New York lors de la Réunion de haut niveau, sera étendue à 80 pays au cours des deux prochaines années. Elle met en scène des célébrités qui livrent un message sur notre responsabilité individuelle et collective pour changer les tragédies liées à la mobilité.

3. Prix Kofi Annan pour la sécurité routière en Afrique

25. En mars 2022, l’Envoyé spécial a lancé le premier prix Kofi Annan pour la sécurité routière à Accra avec le Président du Ghana, le Secrétaire exécutif de la CEA et le Président de la Fondation Kofi Annan. Ce prix vise à encourager les principales parties prenantes (gouvernements, secteur privé et organisations de la société civile) à élaborer et à mettre en œuvre des idées et des initiatives novatrices et remarquables pour sauver des vies sur les routes d’Afrique. Il honore la contribution de feu l’ancien Secrétaire général de l’ONU et fondateur de la Fondation Kofi Annan dans le domaine de la sécurité routière. M. Annan a inscrit la question de la sécurité routière et des victimes de la route à l’ordre du jour de l’ONU au début des années 2000.

26. Cinq pays ont reçu le prix pour leur performance exceptionnelle basée sur une évaluation du plan d’action régional pour la sécurité routière de la Décennie d’action pour la sécurité routière 2011-2020 :

• Ghana : excellence dans la mise en œuvre du plan d’action pour la sécurité routière en Afrique ;

• Maroc : rôle moteur dans la gestion des données de sécurité routière ;

• Namibie : rôle moteur pour la ratification de la Charte africaine de la sécurité routière ;

• Nigéria : excellence dans la gestion de la sécurité routière ;

• Afrique du Sud : rôle moteur dans la mobilisation des ressources pour la sécurité routière.

27. Les prix régionaux seront décernés chaque année tout au long de la deuxième Décennie d’action pour la sécurité routière (2021-2030).

C. Participation à des conférences et réunions mondiales ou régionales sur la sécurité routière

28. L’Envoyé spécial a participé en présentiel ou à distance à des réunions et conférences afin d’attirer l’attention sur la sécurité routière, y compris lors de manifestations où cette question n’était pas forcément abordée auparavant, notamment les suivantes :

• CEE : quatre-vingt-quatrième session du Comité des transports intérieurs ;

• Union internationale des télécommunications (UIT) : Colloque mondial de 2022 sur la normalisation, intitulé « Des normes internationales pour faciliter la transformation numérique et atteindre les objectifs de développement durable (ODD) » ;

• Foro internacional de seguridad vial infantil : quatrième Forum international sur la sécurité routière des enfants ;

• Fonds des Nations Unies pour la sécurité routière : Sommet de la jeunesse africaine sur les objectifs de développement durable ;

• Fonds des Nations Unies pour la sécurité routière : Reconquérir les rues d’Afrique pour les piétons et les cyclistes ;

* Province de Buenos Aires : premier Congrès de la sécurité et l’éducation routières ;

• CEE et UIT : Colloque sur la voiture connectée de demain ;

• Observatoire africain de la sécurité routière (Commission économique pour l’Afrique‑Union africaine-Banque africaine de développement-Programme de politiques de transport en Afrique) : deuxième assemblée générale ;

• Commission économique et sociale pour l’Asie et le Pacifique (CESAP) : quatrième Conférence ministérielle sur les transports ;

• CEE : deuxième Forum des maires ;

• CEE : Plateforme de collaboration régionale ;

• Gouvernements suédois et indien : Conférence sur la sécurité routière ;

• Manifestation du projet de laboratoire vivant d’Imola ;

• ONU-Habitat : Réunion de haut niveau sur le Nouveau Programme pour les villes ;

• Semaine d’action de l’Alliance mondiale des ONG pour la sécurité routière à l’occasion de la campagne #CommitToAct ;

• Kenya : quatrième réunion de la Coalition nationale pour le port du casque ;

• Conférence sur la mobilité du Technischen Überwachungs-Vereine Verband (TÜV) (Union des associations de contrôle technique) : première partie, intitulée « Une vue actuelle de l’état de la sécurité routière dans le monde » ;

• Table ronde ministérielle Africités, et manifestation parallèle d’ONU-Habitat et du Fonds des Nations Unies pour la sécurité routière : Promouvoir une mobilité sûre et écologique ;

• Forum économique mondial de 2022 (Davos, Suisse) ;

• Fondation Luigi Guccione : manifestation nationale sur la sécurité routière ;

• Banque mondiale : manifestation sur la mobilisation du financement privé pour la sécurité routière dans les pays à revenu intermédiaire inférieur ;

* Université de Brescia : Conférence internationale sur la sécurité routière ;

• Journées européennes du développement : table ronde de haut niveau, tenue à Bruxelles, sur une « Mobilité sûre et écologique dans les pays à revenu faible et intermédiaire », y compris le lancement du livre de l’Envoyé spécial, intitulé *The Road Ahead, 26 voices for Safe and Sustainable Mobility* (La Route à suivre, 26 voix pour une mobilité sûre et durable), comprenant une sélection d’essais d’éminents spécialistes, de membres de gouvernements, de personnalités publiques et d’autres promoteurs de la sécurité routière ;

• Fondation de la FIA : Forum du vingtième anniversaire de la mobilité sûre et saine « Design for Life » (Concevoir pour la vie). Manifestation intitulée « Pour les gens et pour la planète », qui s’est tenue à Londres ;

• ONU-Habitat : onzième Forum urbain mondial ;

• Organisation de coopération et de développement économiques : Forum international des transports ;

• Éthiopie : lancement de la stratégie nationale de sécurité routière ;

• Manifeste « Città 30 e Strade Sicure e Vitali » (La ville à l’horizon 2030 et des rues sûres et vivantes), lancé à Rome ;

• Conférence ministérielle sur les transports des pays en développement sans littoral : 6e séance, consacrée au renforcement des partenariats pour le développement des capacités, les transports durables, les initiatives en matière de données et la sécurité routière ;

• Présentation du programme expérimental de permis de conduire pour les jeunes à Buenos Aires ;

• Festival Green Peak, tenu à Vienne ;

• Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés : cérémonie de remise des prix Formation à la sécurité routière et Projet de conduite et de sécurité routière, à Athènes ;

• Fonds des Nations Unies pour la sécurité routière et Network of Employers for Traffic Safety : Manifestation d’évaluation comparative du secteur privé ;

• Projet du Fonds des Nations Unies pour la sécurité routière intitulé « Des véhicules d’occasion plus sûrs et plus propres pour l’Afrique » : réunion conjointe des importateurs et des exportateurs ;

• Programme alimentaire mondial et ONU : réunion sur la mobilité des passagers grâce à une centrale de réservation et la solution du covoiturage ;

• CEE : quatre-vingt-cinquième session du Forum mondial de la sécurité routière ;

• Monza Safety Vision 2022 : une nouvelle vision de la sécurité routière et ferroviaire ;

• Journée mondiale de l’habitat de 2022 d’ONU-Habitat, intitulée « Mind the gap − Leave no one and no place behind » (Attention au décalage − Ne laisser personne ni endroit à la traîne) ;

• Network of Employers for Traffic Safety : Conférence annuelle sur l’évaluation comparative de la sécurité des parcs automobiles ;

• Quatre-vingt-troisième session du Comité de la CEE sur le développement urbain, le logement et l’aménagement du territoire : table ronde sur la planification urbaine pour des maisons et des villes circulaires et climatiquement neutres, et manifestation parallèle intitulée « Mobilité urbaine et sécurité routière », tenues à Saint-Marin ;

• Future Investment Institute : sixième édition, tenue à Riyadh ;

• Université d’État des Midlands (Zimbabwe) : séminaire sur la zone de libre-échange continentale africaine ;

• Organisation des États d’Afrique, des Caraïbes et du Pacifique et Union européenne : quarante-deuxième Assemblée parlementaire conjointe, sur le thème « Renforcer la solidarité parlementaire et la volonté politique en faveur de la sécurité routière dans les pays membres, y compris des infrastructures de transport sûres ».

D. Promotion de l’adhésion aux instruments juridiques des Nations Unies relatifs à la sécurité routière et du renforcement de leur application

29. Pour atteindre cet objectif, l’Envoyé spécial a tenu des réunions avec des responsables gouvernementaux, des représentants d’organisations internationales, des représentants d’organismes des Nations Unies et des représentants de la société civile dans les pays où il s’est rendu en sa qualité d’Envoyé spécial du Secrétaire général pour la sécurité routière, comme souligné plus haut. À cet effet, le secrétariat de l’Envoyé spécial, hébergé par le Bureau de la Secrétaire exécutive de la CEE, a établi pour chaque mission un dossier d’information où figurait le profil du pays en matière de sécurité routière, les principaux instruments juridiques pertinents, des messages ciblés et personnalisés sur les grandes orientations ainsi que d’autres données utiles pour les réunions de l’Envoyé spécial avec les autorités.

1. Promotion des conventions des Nations Unies relatives à la sécurité routière

30. L’Envoyé spécial promeut 7 des 59 instruments juridiques des Nations Unies relatifs aux transports qui visent particulièrement à améliorer la sécurité routière, en utilisant des brochures qui ont été traduites en français, en espagnol, en portugais et en russe. Des informations sur les instruments juridiques sont distribuées et utilisées lors de réunions dans le monde entier. Grâce au travail de sensibilisation de l’Envoyé spécial, les sept instruments juridiques ont enregistré 44 nouvelles Parties contractantes depuis sa nomination. Les pays suivants deviendront Parties contractantes en 2022 :

* Mars 2022 : Arabie saoudite (Convention de 1968 sur la circulation routière) ;
* Avril 2022 : Arménie (Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route (ADR)) ;
* Juillet 2022 ; Bénin (Convention de 1968 sur la circulation routière et Convention de 1968 sur la signalisation routière) ;
* Août 2022 : Ouganda (Convention de 1968 sur la circulation routière, Convention de 1968 sur la signalisation routière, ADR, Accord de 1958 concernant l’adoption de Règlements techniques harmonisés de l’ONU applicables aux véhicules à roues et aux équipements et pièces susceptibles d’être montés ou utilisés sur les véhicules à roues et les conditions de reconnaissance réciproque des homologations délivrées conformément à ces Règlements, Accord de 1998 concernant l’établissement de règlements techniques mondiaux applicables aux véhicules à roues, ainsi qu'aux équipements et pièces qui peuvent être montés et/ou utilisés sur les véhicules à roues, et Accord de 1997 concernant l’adoption de conditions uniformes applicables au contrôle technique périodique des véhicules à roues et la reconnaissance réciproque des contrôles) ;
* Novembre 2022 : Philippines (Accord de 1958 concernant l’adoption de Règlements techniques harmonisés de l’ONU).

2. Aide au renforcement des capacités

31. Le secrétariat de l’Envoyé spécial a parachevé et lancé les quatrièmes évaluations de la performance en matière de sécurité routière en Afrique, y compris une évaluation de la situation au Zimbabwe :

• Les évaluations de la performance en matière de sécurité routière de l’ONU sont demandées par divers gouvernements. Ces évaluations sont réalisées par le secrétariat de l’Envoyé spécial avec l’appui de celui-ci, en collaboration avec la CEE, la Commission économique pour l’Afrique (CEA) et d’autres partenaires. Elles ont été menées en étroite synergie avec celles mises en œuvre dans le cadre du projet financé par le Compte de l’ONU pour le développement et dirigé par la CEE en collaboration avec la CESAP et la Commission économique pour l’Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC). Les évaluations des résultats en matière de sécurité routière effectuées avec l’appui de l’Envoyé spécial tiennent compte de l’outil d’évaluation des systèmes d’intervention en cas d’accident mis au point par l’OMS, lequel aide à évaluer ces systèmes au niveau national ou régional, à relever les insuffisances et à définir des priorités pour améliorer les systèmes en place ;

• Les évaluations de résultats en matière de sécurité routière de l’ONU accordent une attention particulière à la réglementation relative à la sécurité routière et commencent par une appréciation des besoins du pays concerné. Concrètement, il s’agit d’évaluer l’état actuel du système national de sécurité routière, d’aider les gouvernements à recenser les problèmes de sécurité les plus pressants et de lui recommander des mesures à prendre pour remédier aux lacunes. Le projet sensibilise ainsi l’opinion en attirant l’attention des experts, du secteur public et des acteurs non gouvernementaux sur la nécessité de fixer des objectifs ambitieux en matière de sécurité routière et de mettre en œuvre des mesures visant à l’améliorer. Après l’établissement de la version définitive du rapport d’évaluation, l’Envoyé spécial et la Secrétaire exécutive de la CEA ont annoncé publiquement la publication du rapport sur le Zimbabwe en janvier 2022 afin d’en promouvoir les conclusions et recommandations auprès des plus hautes instances gouvernementales, de renforcer les capacités et d’appuyer la mise en œuvre des recommandations énoncées dans le rapport.

III. Conclusion

32. Au cours de l’année écoulée, grâce à une série d’initiatives à l’échelle mondiale, de réunions et de manifestations en présentiel et en ligne, ainsi qu’à des missions dans les pays les plus touchés, l’Envoyé spécial a pu continuer d’approfondir la collaboration concernant la cause de la sécurité routière et d’accroître la visibilité de celle-ci auprès des gouvernements, du secteur privé, du système des Nations Unies et d’autres parties prenantes. L’Envoyé spécial reste déterminé à accroître la visibilité de la sécurité routière et des instruments juridiques des Nations Unies en matière de sécurité routière, à aider les pays à renforcer leurs capacités et à inciter les gouvernements, le secteur privé, les organisations internationales et la société civile à prendre des mesures plus énergiques, notamment par le biais de contributions au Fonds des Nations Unies pour la sécurité routière. Les principaux appels à l’action de l’Envoyé spécial dans l’avenir immédiat consisteront à appuyer les résultats de la Réunion de haut niveau et sa déclaration politique, à promouvoir le plan mondial pour la deuxième Décennie d’action en tant que base des actions requises, à plaider en faveur d’une augmentation du financement de la sécurité routière, ainsi qu’à mettre en évidence les liens entre la sécurité routière et d’autres programmes mondiaux. En outre, l’Envoyé spécial prévoit de lancer la deuxième phase de la campagne de sensibilisation mondiale et d’élargir le réseau des Amis de l’Envoyé spécial. Le prix annuel Kofi Annan pour la sécurité routière en Afrique sera organisé en 2023 pour célébrer les progrès réalisés dans la région et en encourager de nouveaux.

Annexe

Priorités de l’Envoyé spécial du Secrétaire général   
de l’Organisation des Nations Unies pour la sécurité   
routière (extrait du mandat)

1. Promotion d’un partenariat mondial à l’appui de la mise au point et de la réalisation   
de stratégies et d’activités destinées à améliorer la sécurité routière

L’Envoyé spécial appuiera la réalisation de l’objectif général de la Décennie en mettant à profit ses compétences et son expérience professionnelles. Il devra notamment s’employer à constituer un partenariat mondial qui mette délibérément l’accent sur le renforcement des engagements pris par les décideurs politiques. Il collaborera avec les principaux partenaires bailleurs de fonds − gouvernements, institutions financières, secteur privé, secteur non gouvernemental, entre autres − pour obtenir les ressources nécessaires à la mise en œuvre de la stratégie du partenariat mondial.

2. Promotion de la sécurité routière auprès des gouvernements, de la société civile   
et du secteur privé, en particulier dans les pays où le nombre de décès   
et de blessures dus à des accidents de la route est élevé

L’Envoyé spécial militera en faveur de la sécurité routière, en prenant acte tant des progrès accomplis que des défis à relever aux niveaux mondial, régional et national. Il mettra en lumière les difficultés rencontrées par les pays, en particulier les pays à faible revenu ou à revenu intermédiaire, et s’emploiera à recenser tout ce dont ces pays ont besoin, notamment en matière d’assistance technique, pour améliorer la sécurité routière.

3. Participation à des conférences et réunions mondiales ou régionales   
sur la sécurité routière

L’Envoyé spécial participera aux conférences mondiales et régionales sur la sécurité routière, notamment à la deuxième Conférence mondiale de haut niveau sur la sécurité routière qui se tiendra en novembre 2015 à Brasilia. Sur demande expresse et après examen au cas par cas par le Secrétaire général, l’Envoyé spécial pourra le représenter dans certaines réunions.

4. Promotion de l’adhésion aux instruments juridiques des Nations Unies   
relatifs à la sécurité routière et du renforcement de leur application

L’Envoyé spécial s’emploiera à mieux faire connaître les instruments juridiques des Nations Unies relatifs à la sécurité routière, notamment les Conventions sur la circulation et la signalisation routières, les Accords de 1958, 1997 et 1998 concernant les règlements applicables aux véhicules, ainsi que d’autres instruments connexes, notamment ceux qui concernent les temps de conduite et de repos pour les chauffeurs professionnels et le transport des marchandises dangereuses. L’Envoyé spécial favorisera également l’adhésion à ces instruments juridiques et encouragera les Parties contractantes à renforcer leur application.